

POUR TOUTE PARTICIPATION : KIT 48 HEURES OBLIGATOIRE.

Le **KIT 48 HEURES 2012 à 20 €**, comprend deux badges équipage, une affiche, un road book, une plaque de rallye et une plaque de calandre, remis à l'accueil dès votre arrivée.

PROGRAMME 2012 (non contractuel)

Vendredi 07 septembre

A partir de 10 h 00 : arrivée et accueil des concurrents au Château de La Motte-Tilly, au Château de Droupt Saint Basle, au Château de la Cordelière et Champagne Février à Gyé sur Seine ; visites sur place. Remise du kit 48 Heures.

12 h 30 : déjeuner sur place, dans la limite des places disponibles.

A partir de 14 h 30 : retour vers Troyes par les routes buissonnières de l'Aube.

A partir de 17 h 00 : visite facultative de l'exposition « Panhard & Levassor – la doyenne des marques » à la Médiathèque du Grand Troyes.

20 h 00 : soirée officielle d'ouverture, Espace Argence de Troyes.

Samedi 08 septembre

09 h 00 : rendez-vous boulevard Delestraint à Troyes ou sur le parking Intermarché à Saint Julien les Villas, selon itinéraire choisi. Remise du kit 48 Heures.

12 h 30 : déjeuner à Essoyes, Les Riceys, Gyé sur Seine et Bar sur Seine, au choix dans la limite des places disponibles.

14 h 30 - 17 h 00 : rallye promenade.

17 h 00 : étape à Saint Julien les Villas, flûte en musique.

20 h 30 : soirée de gala, dansante et gourmande à l'Espace Argence de Troyes.

Dimanche 09 septembre

A partir de 09 h 00 : exposition des véhicules sur le boulevard Gambetta à Troyes. Circuit promenade autour de Gambetta, entre Argence et Casimir Perier. Remise du kit 48 Heures.

Ou rendez-vous à La Chapelle Saint Luc pour départ vers un mini rallye facultatif de 15 km autour de Troyes. Remise du kit 48 Heures.

12 h 30 : déjeuner de clôture à l'Hôtel de Ville de Troyes (*nombre de places très limité*).

14 h 30 : défilé d'excellence commenté sur le circuit Gambetta, animations musicales.

17 h 30 : tirage de la tombola.

18 h 00 : fin de la 16^{ème} édition des 48 Heures.

Tous les repas sont servis apéritif, vin, eau et café compris

Renseignements : tél 03 25 40 86 99 - fax 03 25 73 86 01 - contact@48heures.com

INFOS PRATIQUES

Chaque équipage doit obligatoirement disposer du Kit 48 Heures.

La plaque de rallye permet à l'équipe organisatrice de vous identifier.

Le badge vous permet d'accéder le cas échéant aux repas et cocktails.

Comment récupérer mon Kit 48 Heures :

1. Je participe dès le vendredi : il est à ma disposition au point accueil de chaque lieu d'arrivée choisi à partir de 10h
2. Je participe dès le samedi : il est à ma disposition au point accueil boulevard Delestraint à Troyes ou parking Intermarché à Saint Julien les Villas à 9h, selon le rallye choisi.
3. Je participe uniquement le dimanche :
 - Je vais à La Chapelle St Luc : il est à ma disposition au point accueil de La Chapelle St Luc
 - Je vais directement boulevard Gambetta : il est à ma disposition au point accueil du boulevard Gambetta

Tarifs :

La journée du vendredi : 25 € / personne - accueil, déjeuner et cocktail compris.

En option, la soirée officielle d'ouverture à l'Espace Argence : supplément de 40 € / personne.

La journée du samedi : 30 € / personne - accueil, déjeuner et cocktail compris.

En option, soirée de gala à l'Espace Argence : supplément de 70 € / personne.

La journée du dimanche : gratuit - boulevard Gambetta

En option : - mini rallye le matin 5 € / personne ;

- déjeuner de clôture à l'Hôtel de Ville : 35 € / personne.

➤ *Tous les repas sont servis apéritif, vin, eau et café compris*

Pour les journées du vendredi et du samedi, je choisis le rallye auquel je souhaite participer (attention : nombre de places limité par rallye) :

- **Rallye 1** : vendredi Champagne Février à Gyé sur Seine / samedi Essoyes
- **Rallye 2** : vendredi Château de La Cordelière / samedi Bar sur Seine
- **Rallye 3** : vendredi Château de La Motte-Tilly / samedi Champagne Février à Gyé sur Seine
- **Rallye 4** : vendredi Château de Droupt St Basle / samedi Les Riceys

REGLEMENT

VÉHICULES ADMIS, AUTOMOBILES ET MOTOS :

- Tous les véhicules devront être antérieurs à 1980 sauf exception, à la discrétion du comité d'organisation.
- Pour le respect du public et de tous les équipages, les véhicules devront être en parfait état de marche et de présentation.
- Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser une inscription sans avoir à justifier sa décision.

CIRCULATION :

- Tous les véhicules devront être immatriculés et conformes à la législation en vigueur
- Les participants seront tenus de respecter en tous points les prescriptions du code de la route et d'obéir aux injonctions des forces de police ou de gendarmerie.
- Les participants respecteront les signalisations de travaux ou de déviations pouvant être apposées sur les itinéraires.
- Le passage des véhicules ne devra pas être une gêne pour le calme des lieux parcourus et la tranquillité des communes traversées.
- Les rallyes proposés par le comité d'organisation sont des promenades ne comportant aucune épreuve chronométrée de vitesse ou de régularité.

ASSURANCE :

- L'assurance des véhicules demeure l'affaire exclusive des participants.
- Tous les lieux d'exposition en ville sont sécurisés, toutefois l'organisation ne pourra être tenue responsable des éventuelles dégradations survenues par voie de vandalisme ou autres.

PROGRAMME :

- Le programme annoncé n'est pas contractuel. Le comité d'organisation se réserve le droit de le modifier en fonction des impératifs, contraintes éventuelles et météo.

ENGAGEMENT :

- Les demandes d'engagement seront prises en considération après réception du droit d'inscription, accompagné d'une photographie en couleur, récente et de bonne qualité du véhicule, qui pourra être reproduite dans la plaquette du programme, sur le site internet ou dans la presse, ainsi que toutes photos ou enregistrements vidéo des participants effectués pendant la manifestation.

**LES DEMANDES D'ENGAGEMENT DOIVENT NOUS PARVENIR
AU PLUS TARD LE 15 AOUT 2012**

**EN CAS D'ANNULATION APRES LE 31 AOUT,
AUCUN DROIT D'INSCRIPTION NE POURRA ETRE REMBOURSE**

